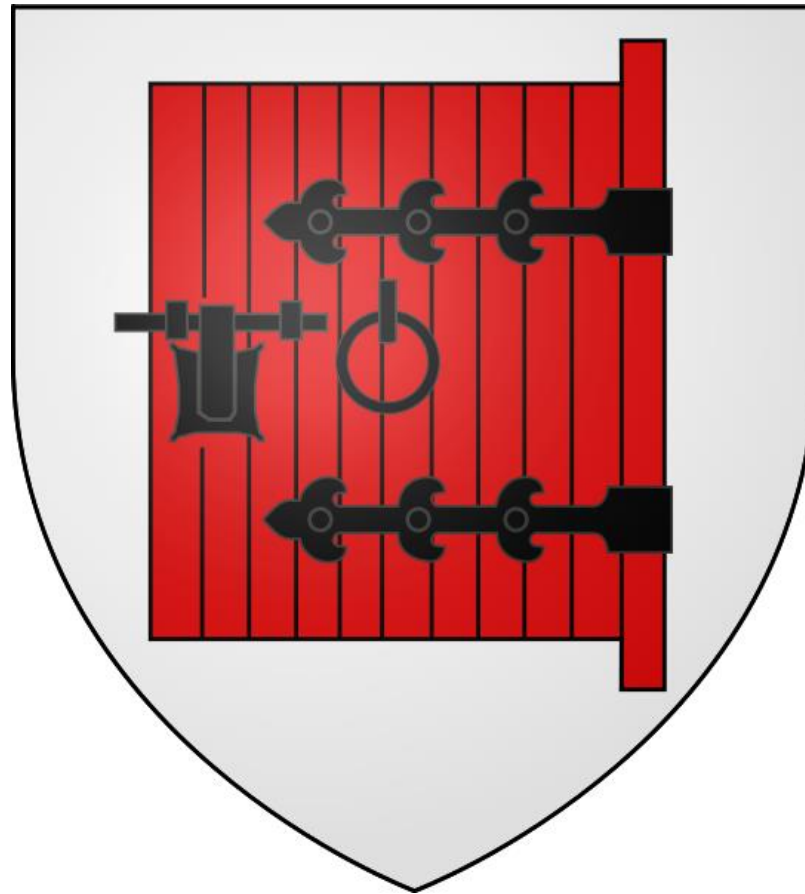


Les référents de quartier

Un lien utile entre les habitants et la mairie



Ville de Turckheim

Gérard GLENAT



Elisabeth WERNER



Fabienne SCHIELE



Stéphan ANSELM



Thomas MASSON



Michel LIHRMANN



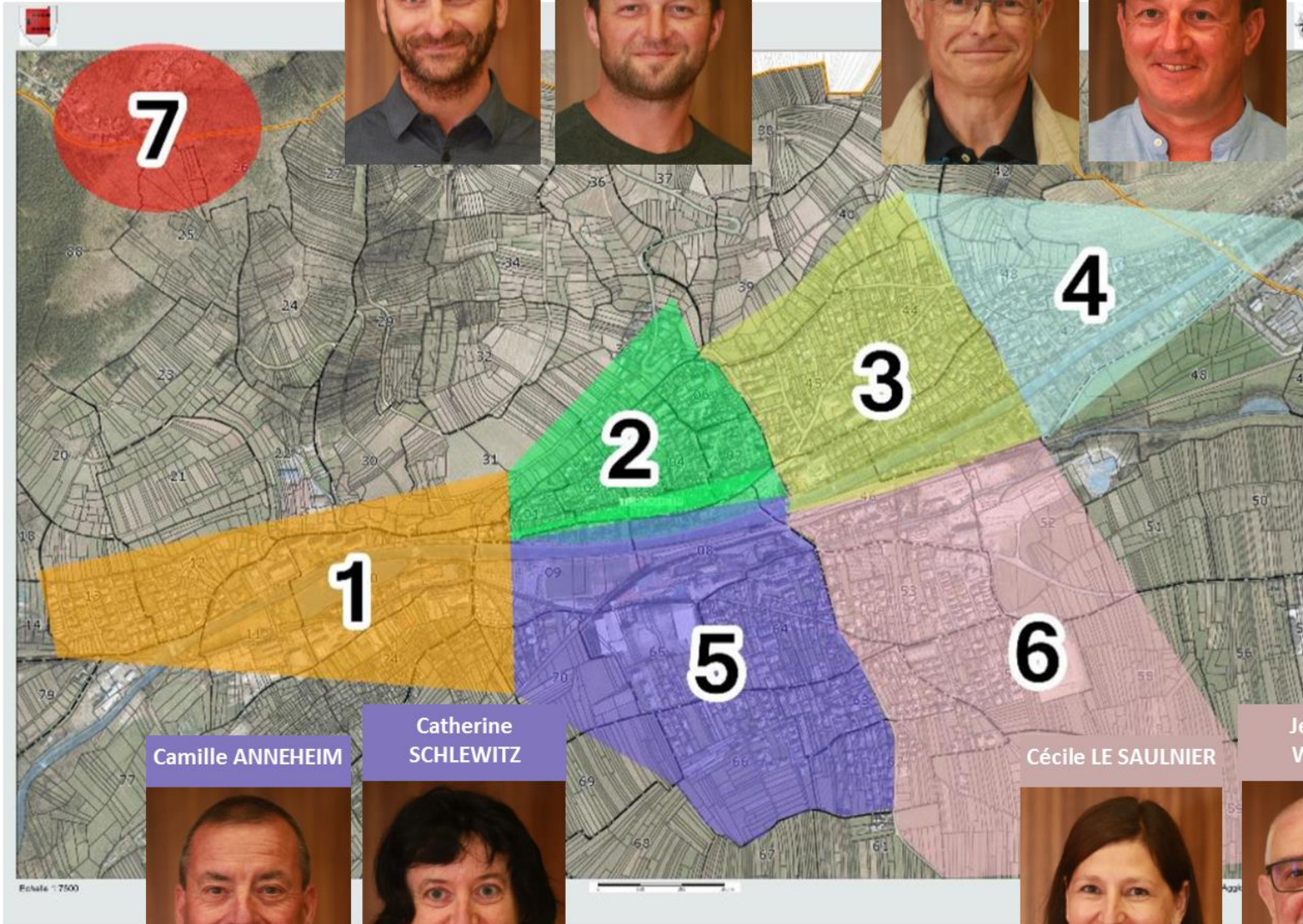
Eric KUNEGEL



Anne DEBAILLEUL
WILHELM



Michèle HAUGER



Camille ANNEHEIM



Catherine
SCHLEWITZ



Cécile LE SAULNIER



Jean-Marc
WECKNER



Charte du référent

Trait d'union entre les administrés et la municipalité, le référent de quartier favorise le lien social au sein de la Ville de Turckheim. En charge d'un quartier, il reste toutefois sensibilisé aux problèmes de la commune en général.

Si le rôle essentiel de référent tient dans la collecte et la diffusion de l'information relative à son quartier, il est également force de proposition. A cet effet, des réunions seront organisées au cours du mandat afin de favoriser les échanges.

Au quotidien, ses champs d'intervention sont liés aux problématiques suivantes :

- dégradations et incivilités
- propreté et embellissement des lieux
- stationnement et circulation
- travaux, éclairage public, voirie

Le référent peut également être contacté par les nouveaux arrivants et ainsi assurer un premier lien avec la municipalité par la remise de documents d'information sur la Ville de Turckheim (livret d'accueil, plan du village, ...).

Le référent s'engage à la stricte confidentialité des informations recueillies. Il est toujours informé des suites données à chaque dossier.

Les référents ne sont pas :

- des substituts des forces de l'ordre
- des médiateurs en charge de résoudre les conflits de voisinage ou familiaux

Joindre vos référents de quartier

Si vous souhaitez prendre un rendez-vous, vous pouvez contacter la Mairie au 03 89 27 18 08

Si vous souhaitez leur adresser un courriel, rendez-vous sur le site internet de la Ville dans l'onglet « Vie municipale » puis « Référents de quartier » et remplissez le formulaire de contact. www.turckheim.fr

